

## Analyse du rapport de la Chambre Régionale des comptes de Bretagne sur le Syndicat mixte MÉGALIS

Après un premier rapport publié en 2016 par la Chambre Régionale des comptes de Bretagne qui faisait déjà le constat des retards importants d'engagement de la phase 1, le rapport publié le 1<sup>er</sup> septembre 2021 confirme l'augmentation des retards et l'absence d'actions correctives, ce qui renforce les analyses de groupe « Economie » de l'Association des Amis de Saint-Gildas et de la Presqu'île de Rhuys sur l'inadéquation de l'organisation et le caractère irréaliste des projections de Mégalis Bretagne pour le développement du Très Haut Débit (THD) en Bretagne.

### Constat :

1. Le plan de financement 2012 du projet THD était de 1,8 milliard d'euros pour 900 000 lignes sur 20 ans !!!!
2. Seulement 71 148 lignes raccordables au 31 décembre 2019 (après 5 ans de travaux !) alors que l'engagement de Mégalis était de 216 272 lignes fin 2019 (taux de réalisation cumulé de 33% après 5 ans)
3. Le taux d'équipement THD en Bretagne est de 6,2% alors que la moyenne française est de 40% en zone dense et de 23% en zone moins dense
4. Le retard de Mégalis en Bretagne s'accroît depuis 2 ans en comparaison avec les zones peu denses des autres régions françaises qui ont accéléré leur déploiement
5. Les budgets alloués n'ont pas été consommés : seulement 147,8 millions d'euros engagés fin 2019 pour des autorisations de programme de 775,4 millions d'euros entre 2015 et 2018...
6. Le coût de raccordement pour la Région a baissé de 2000€ à 1000€ en raison des financements des collectivités et de l'Europe
7. Mégalis indique en mars 2021 s'engager à connecter 1.130.000 locaux entre 2020 et 2026 (fin Phase1, Phase2+3)
8. A ce jour Mégalis n'a payé qu'une avance de 21M€ pour les phases 2 et 3 ne permettant pas de lancer les travaux, c'est-à-dire que les prévisions annoncées par Mégalis sont déjà irréalistes
9. La CRC Bretagne constate que l'organisation de Mégalis n'est pas adaptée à la mission confiée (manque de personnel, manque de suivi des entreprises)

### Analyse :

1. Comment passer d'une production annuelle de 14.229 lignes/an à 161.428 lignes/an, soit 11 fois plus sur la base des contrats existants et de prétendus contrats de conception-réalisation ?
2. L'organisation actuelle a produit 4 fois moins que la cible initiale (50 000 prises/an prévues à partir de 2014)
3. L'organisation actuelle accentue ses retards et ne peut à court/moyen terme multiplier par 11 sa production annuelle comme l'affirment actuellement les gestionnaires de Mégalis.
4. Les budgets et l'argent sont en place mais l'organisation actuelle ne sait pas les consommer
5. Le morcellement des territoires, accentué par l'action efficace du groupement d'opérateurs Rev@, rend encore plus inadéquate l'approche initiale de Mégalis : ce n'est pas en laissant les opérateurs produire sans logique et sans contrôle avec des contrats de conception-réalisation que la situation va s'améliorer.

### Conclusion

1. Il faut changer la méthode de déploiement et appliquer des méthodes plus délocalisées comme les autres régions françaises l'ont fait avec succès
2. Il faut utiliser des méthodes plus simples (supprimer les phasages) et utiliser les solutions qui ont démontré leur efficacité en Bretagne (par exemple, Rev@ à Vannes) et dans les départements français ayant déjà un haut niveau de déploiement
3. Il faut donc changer en profondeur l'organisation mise en place par Mégalis qui est inadaptée aux objectifs et irréaliste en termes opérationnels
4. Un audit opérationnel doit être lancé sur la base des conclusions répétées en 2016 et 2021 de la Chambre Régionale des comptes de Bretagne et des rapports de l'ARCEP et du Parlement
5. A court terme, le transfert de la zone de la Presqu'île de Rhuys à Rev@ est la solution qui semble la plus pertinente car à la fois plus économique (sur la base du déploiement déjà initié pour les commerces) et surtout plus opérationnelle, car elle a montré son efficacité à Vannes comme dans d'autres régions françaises.